



Le Plessis-Pâté

DECISION DU MAIRE N° D048-2025
DECISION PORTANT SIGNATURE D'UN
MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
POUR LA CONSTRUCTION DE LOCAUX
ASSOCIATIFS

Le Maire du Plessis-Pâté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'Article L 2122-22,

VU la délibération n°04 du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 délégrant au Maire ses pouvoirs en vertu de l'article L2122-22, et notamment son troisième alinéa relatif aux marchés publics,

CONSIDERANT la consultation menée selon une procédure adaptée, conformément au Code de la commande publique,

DECIDE

Article 1^{er} : DE SIGNER un marché public de travaux pour la construction de locaux associatifs en bâtiments modulaires avec les entreprises suivantes :

Lot	ENTREPRISE	ADRESSE	MONTANT HT
1 – Déconstruction	DN BAT	46 bis avenue du Maine 75015 Paris	26 143,00 €
2 – Gros œuvre VRD	GTE CONSTRUCTION	1 rue Pythagore 91240 St Michel sur Orge	123 373,15 €
3 – Bâtiment modulaire	ALGECO	Agence Paris Est - RN 19/Servon 77255 Brie Comte Robert	606 959,00 €
4 – Charpente/Bardage /Couverture	LA CHARPENTE COURVILLOISE	7 rue de Châteauneuf 28190 Courville sur Eure	149 988,50 €
TOTAL			909 463,65 €

Article 2 : DIT que le montant total des travaux s'élève à 909 463,65 euros HT et que les crédits afférents sont inscrits au budget principal, article 21318.

Article 3 : Copie de cette décision sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau et à Monsieur le Trésorier Principal de Ste Geneviève des Bois.

Fait au Plessis-Pâté, le 1^{er} juillet 2025

Fait et décidé les jour, mois et an que
dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire certifie exécutoire, sous sa
responsabilité, le présent acte.

Il informe que le présent acte peut
faire l'objet d'un recours pour excès
de pouvoir devant le Tribunal
administratif de Versailles, dans un
délai de deux mois à compter de la
présente notification ou publication
électronique.

Date de télétransmission du
présent acte au contrôle de légalité :

Date de sa publication électronique:

Le Maire

Sylvain TANGUY

